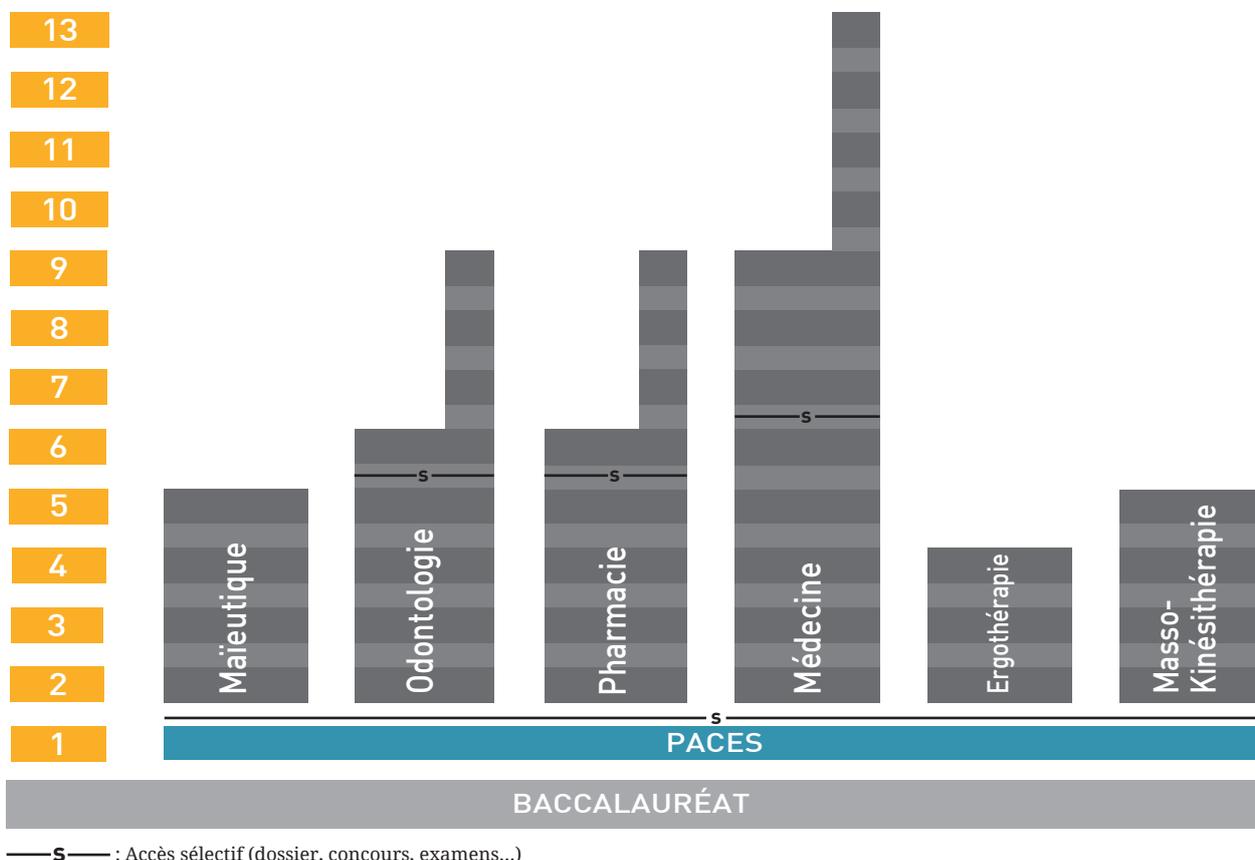


# Santé

## Formations médicales



### Première Année Commune aux Études de Santé

A l'Université Claude Bernard Lyon 1, la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) vous permet d'accéder à **4 formations médicales** : Maïeutique (sage-femme) / Odontologie (dentaire) / Pharmacie / Médecine et à **2 formations paramédicales** : Ergothérapie / Masso-kinésithérapie.

Les enseignements sont dispensés sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) et par semestre.

La PACES permet d'obtenir 60 crédits ECTS (uniquement si moyenne obtenue).

Les enseignements scientifiques sont organisés pour la 1<sup>ère</sup> année sous forme de :

- 7 UE communes (50 crédits ECTS) réparties au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre.
- 4 UE spécifiques (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) à choisir au 2<sup>e</sup> semestre (10 crédits ECTS).

#### UE communes en S1 et S2 :

UE1 : Atomes - Biomolécules - Génome - Bioénergétique - Métabolisme

UE2 : La cellule et les tissus

UE3 : Aspects fonctionnels et méthodes d'études

UE4 : Évaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé

UE5 : Aspects morphologiques et fonctionnels

UE6 : Initiation à la connaissance du médicament

UE7 : Santé, Société, Humanité

## UE spécifiques en S2 :

En début de S2, l'étudiant choisit la ou les UE spécifiques correspondant à la ou les filières de son choix (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique). S'il choisit plusieurs filières, il ne pourra être validé plus de 10 ECTS pour l'ensemble de ces UE spécifiques.

## Accès sélectif des filières post-PACES :

L'accès aux formations est sélectif : un **numerus clausus** (nombre d'étudiants autorisés à accéder à l'année supérieure à l'issue des épreuves de fin d'année) spécifique à chacune des filières est attribué à chaque université.

Pour information, en 2013 à Lyon, le numerus clausus a été de **411** en médecine (+75 places en kinésithérapie et 28 places en ergothérapie), **168** en pharmacie, **52** en odontologie et **47** pour maïeutique (sage-femme).

**Le concours de la PACES est un concours très sélectif. Les statistiques montrent que les étudiants ayant un baccalauréat S avec mention ont les plus grandes chances de réussite.**

A l'issue des épreuves organisées à la fin du **S1** et au delà d'un certain rang de classement, l'étudiant peut être d'emblée réorienté vers d'autres formations.

L'étudiant admis à concourir aux épreuves organisées à la fin du **S2**, est classé à l'issue des épreuves dans la ou les filières où il est inscrit. Quatre classements sont établis, prenant en compte les résultats obtenus à l'ensemble des UE communes et à l'UE spécifique.

L'étudiant classé au-delà d'un certain rang peut de nouveau être réorienté.e vers d'autres formations (l'étudiant primant n'est pas dans ce cas autorisé à redoubler). Pour ce classement, seuls les résultats obtenus aux UE communes sont pris en compte.

Pour être admis à poursuivre ses études de santé, l'étudiant.e doit figurer en rang utile dans le classement de la filière choisie (médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique).

L'étudiant redoublant et non classé en rang utile doit se réorienter vers d'autres formations.

Des aides à la préparation aux quatre concours de la PACES existent gratuitement à l'intérieur de chaque faculté. Pour plus d'informations, renseignement sur [tutorat.lyonest.univ-lyon1.fr](http://tutorat.lyonest.univ-lyon1.fr) pour le **Tutorat Lyon Est** et sur [tutorat.lyonsud@univ-lyon1.fr](mailto:tutorat.lyonsud@univ-lyon1.fr) pour le **Tutorat Lyon Sud**.

## Diplôme d'État de Sage-femme



Les études de sage-femme conduisent en **5 ans** au **Diplôme d'État de Sage-femme**.

Elles comprennent après la PACES 4 années de formation à la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon-Sud Charles Mérieux, soit sur le site Lyon Sud (31 places), soit sur le site Bourg-en-Bresse (16 places) avec une affectation en fonction du classement.

L'enseignement est dispensé par des professeurs des universités, des médecins, des sages-femmes et de nombreux professionnels. Un mémoire doit être validé à la fin des études. Le Diplôme d'État de l'enseignement supérieur est délivré par l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Possibilités d'exercice : en hôpitaux publics, en cliniques privées, en secteur libéral, en service de protection maternelle, en centre de planification et d'éducation familiale...

 [lyon-sud.univ-lyon1.fr](http://lyon-sud.univ-lyon1.fr)

## Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie Dentaire



Les études, en vue du diplôme d'état de **Docteur en Chirurgie Dentaire**, durent **6 ans** (PACES comprise) et conduisent à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

L'accès à ces études est conditionné par la réussite, en rang utile, au concours de la PACES « filière Odontologie ».

Le cursus universitaire se déroule en 2 grandes étapes :

- Les années de « **préclinique** » (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) qui permettent l'acquisition des connaissances théoriques fondamentales (cours) et l'apprentissage des principaux gestes techniques sur des simulateurs (travaux pratiques).
- Les années de « **clinique** » (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) pendant lesquelles l'étudiant-e exerce une activité de soins au sein du service d'Odontologie des Hospices Civils de Lyon. Cette formation clinique est également complétée par des stages dans différents services hospitaliers.

À l'issue de la 6<sup>ème</sup> année, l'étudiant soutient une **thèse** lui conférant le grade de « Docteur en Chirurgie Dentaire ». Il est possible de se présenter au **concours national de l'internat en odontologie** (à l'issue de la 5<sup>ème</sup> et de la 6<sup>ème</sup> année).

De même, l'étudiant-e intéressé-e par la recherche peut suivre un **cursus recherche** (master, doctorat), prérequis pour accéder à une carrière hospitalo-universitaire.

*90% des étudiants sortant s'orientent vers une activité libérale en cabinet dentaire. Cet exercice requiert des compétences (scientifiques, médicales, humaines, etc.), sans oublier les compétences nécessaires pour la gestion d'un cabinet dentaire qui s'apparente à celle d'une entreprise.*

 [odontologie.univ-lyon1.fr](http://odontologie.univ-lyon1.fr)

## Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie

 **BAC+6 ET PLUS**

Les études, en vue du diplôme d'état de **Docteur en Pharmacie** durent entre **6 et 9 ans** (PACES comprise).

L'accès à ces études est conditionné par la réussite, en rang utile, au concours de la première année des études de santé (PACES) « filière pharmacie ».

Les enseignements de pharmacie sont donnés sous la forme de cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques et de stages. Le cursus universitaire se déroule en 3 étapes :

- Une formation commune (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) permettant l'obtention du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques (DFGSP).
- Une formation commune + une spécialisation professionnelle (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> année) amenant au Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFASP). La 5<sup>ème</sup> année comporte un stage hospitalo-universitaire à mi-temps.
- Un troisième cycle durant entre 1 an (filière courte) et 4 ans (filières internat et recherche) en fonction de la spécialisation souhaitée. Les 4 années d'internat permettent d'obtenir un Diplôme d'Études Spécialisées : DES en Biologie Médicale, de Pharmacie Hospitalière, PIBM ou IPR. La filière recherche conduit à l'obtention du titre de Docteur d'Université par la soutenance d'une thèse d'université.

Le choix de la filière de spécialisation se fait entre la 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année.

Les cursus sont construits de manière suivie avec le monde professionnel pour assurer la meilleure formation possible de l'étudiant. Une partie du cursus peut être réalisé à l'étranger. En fin de cursus, la soutenance d'une thèse confère le grade de Docteur en Pharmacie.

### Débouchés :

Ils sont divers au niveau du mode d'exercice (à titre libéral ou salarié dans le secteur privé ou public) et dans différents secteurs : officine, laboratoire d'analyses médicales, industrie pharmaceutique ou biomédicale ; autres industries (cosmétiques, agroalimentaires, dans les sociétés de répartition, etc.) ; Centres Hospitaliers et CHU (Pharmacie Hospitalière ou Biologie Médicale) ; diverses administrations en relation avec la Santé ; l'Université (enseignement et recherche) ; les grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, CEA, INRA, IRD, etc.).

**L'insertion professionnelle avoisine les 100%**. L'unicité du diplôme rend possible des changements d'activité professionnelle qui ne requièrent pas de diplôme supplémentaire (sauf pour la biologie médicale pour laquelle l'exercice requiert le DES correspondant).

 [ispb.univ-lyon1.fr](http://ispb.univ-lyon1.fr)

## Diplôme d'État de Docteur en Médecine

➔ BAC+9 ET PLUS

Les études, en vue du diplôme d'état de **Docteur en Médecine**, durent **au minimum 9 ans et jusqu'à 13 ans en incluant le clinicat, pour les spécialités chirurgicales.**

L'accès à ces études est conditionné par la réussite, en rang utile, au concours de la PACES « filière Médecine ».

L'enseignement se déroule sur trois cycles au terme desquels l'étudiant.e peut exercer la médecine après avoir soutenu avec succès une thèse de médecine et s'être inscrit.e au Conseil de l'Ordre des médecins de son département. Cet enseignement repose sur des cours théoriques et un enseignement à l'hôpital sous forme de stages.

Au cours du DCEM4 (6<sup>e</sup> année), l'étudiant participe aux **Epreuves Classantes Nationales (ECN)**. Selon son classement national, l'étudiant.e choisit son lieu d'affectation ainsi que sa spécialité : spécialités médicales, spécialités chirurgicales, anesthésie-réanimation, biologie médicale, gynécologie médicale, gynécologie-obstétrique, médecine générale, médecine du travail, pédiatrie, psychiatrie, santé publique.

Au cours du **3<sup>e</sup> cycle des études médicales**, l'étudiant valide des enseignements théoriques de la spécialité choisie et des enseignements pratiques à l'hôpital en vue de l'obtention du diplôme d'études spécialisées (DES). C'est au terme de ce parcours qu'il ou elle peut soutenir sa **thèse de Docteur en Médecine**.

*Ces études nécessitent des qualités morales et psychologiques que tout le monde ne possède pas. Pour devenir étudiant en médecine, il faut un équilibre personnel, un goût des contacts humains, de la compassion, un respect des autres, du dévouement et une disponibilité permanente.*

 [lyon-est.univ-lyon1.fr](http://lyon-est.univ-lyon1.fr)

 [lyon-sud.univ-lyon1.fr](http://lyon-sud.univ-lyon1.fr)

## Diplômes d'État de d'Ergothérapeute et de Masseur-Kinésithérapeute

➔ 4/5 ANS D'ETUDES POST-BAC

La description de ces études se trouve sur la fiche « Santé - Formations paramédicales ».

## Affectation et lieu des cours

L'étudiant sera affecté en PACES à l'une des 2 Unités de Formation et de Recherche :

- Faculté de Médecine Lyon Est.
- Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux.

## ➔ Candidature

Pour déposer votre candidature en PACES rendez-vous sur le site Internet [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) à partir du 20 janvier jusqu'au 20 mars prochain. Cette procédure est obligatoire, quelle que soit l'année d'obtention de votre bac.

Vous êtes dans une situation particulière (reprise d'études, étudiant étranger...) ?

Rendez-vous sur le site Internet [www.univ-lyon1.fr](http://www.univ-lyon1.fr), onglet « Formation », rubrique « Inscription et scolarité ».